

HOPITAL XXXXXXXXX
XX
XX
XX

Monsieur, Madame,
vous allez avoir une Cimentoplastie

Votre médecin vous a proposé une intervention radiologique. Elle sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une **information** vous est fournie sur le déroulement de l'intervention et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cette intervention pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cette intervention ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'injecter du ciment dans la vertèbre qui est facturée dans le but de diminuer la douleur et que vous puissiez vous lever à nouveau.

Pourquoi faire cette cimentoplastie dans le service de radiologie ?

Nous utiliserons le scanner pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr. Cette technique permet de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet. Il faut savoir que cette technique utilise des rayons X, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée.

Le déroulement de l'examen

Une **hospitalisation** est nécessaire pour pratiquer cet examen. Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et conserver la position dans laquelle on vous placera (à plat ventre, légèrement tourné ou sur le côté, selon les cas).

La préparation est la partie la plus importante et la plus longue de l'examen.

La cimentoplastie comprend quatre étapes principales :

- 1) Le repérage de la vertèbre ou de la lésion sous contrôle scanner,
- 2) L'anesthésie locale profonde. La peau est d'abord désinfectée.
- 3) L'introduction de l'aiguille. Il peut arriver que l'aiguille fasse mal. Dans ce cas, on la déplace ou on complète l'anesthésie locale. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter d'éventuelles transmissions d'infections. .
- 4) L'injection du ciment à travers l'aiguille dans le corps de la vertèbre (odeur forte). Le remplissage du ciment dans l'os est suivi par les images du scanner.

Quelques coupes scannographiques seront prises pendant l'examen.

Quelles sont les complications liées à la ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Toutes les précautions sont prises pour l'éviter.

Par ailleurs, une fuite de ciment autour de la vertèbre peut se produire exceptionnellement entraînant une douleur dans la jambe pendant 48 heures qu'il faudra signaler.

Que va-t-il se passer après la CIMENTOPLASTIE ?

Après l'examen, vous serez surveillé(e) attentivement par le personnel soignant. On vous indiquera si vous devrez rester allongé(e), (environ 24h) et la durée pendant laquelle vous devrez rester hospitalisé(e).

Apportez le jour de l'examen :

1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)

2) les résultats du laboratoire concernant la coagulation et éventuellement des autres examens qui vous auraient été demandés,

3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM...)

4) la liste écrite des médicaments que vous prenez

5) les étiquettes

6) le consentement signé

Pour l'examen :

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Vous ne mangerez pas, ne fumerez pas et ne boirez pas pendant 3 heures avant l'examen ou prendrez uniquement une boisson chaude sucrée.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Le matin de l'examen, il vous sera donné un médicament qui vous permettra d'être plus détendu(e).

Après le geste :

Vous devrez rester allongé(e) pendant les 24 h qui suivent l'examen pour éviter un éventuel saignement à l'endroit de la ponction.

En cas de fièvre, de douleur inhabituelle, de gonflement, de raideur de la région biopsiée ou toute autre anomalie dans les jours suivant l'examen, il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au n° de téléphone suivant : **XX XX XX XX XX** .

Page à rapporter le jour de l'examen :

Ce que vous devez faire

Avant l'examen répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple ?) oui non

- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non

Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ou bien de prendre le relais par un autre traitement nous vous préciserons combien de temps

Etes-vous allergique ?

- à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? oui non

- avez-vous mal toléré un examen radiologique ? oui non

Avez-vous eu récemment ? oui non

- une infection (fièvre, rhume, mal de gorge, soins dentaires ?)

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

.....
.....
.....

Les examens de sang que vous devez faire avant l'intervention :

Avant l'examen, on vous demandera de faire des analyses médicales pour vérifier que votre sang coagule bien.

CONSENTEMENT

Madame, Mademoiselle, Monsieur, a personnellement rempli

cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé le

.....

Signature

<<Patient_Nom> <Patient_Prenom>
<Examen_Date> <Examen_Type>
IMAGERIE MEDICALE – XXXXXXXXX